

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2019

Conseillers municipaux : Isabelle ROBERT, Jean-Noël FOURNAT, Philippe AROD, Gérard SERRADURA, Céline ACTON, Myriam PEYSSON, Jacques DILLMANN, Patrice CLAVAISSON, Mathieu DUMONT, Régine ROIBET, Christophe VALLA, Pierre-Olivier MACHON, Annick VINCENT, Virginie VIGNON, Alain BONNET.

Absents excusés : Christophe VALLA donne pouvoir à Pierre-Olivier MACHON

Patrice CLAVAISSON donne pouvoir à Isabelle ROBERT

Virginie VIGNON donne pouvoir à Jean-Noël FOURNAT

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Quorum à atteindre : 8

Présents : 12

Votants : 15

Pouvoir : 3

Secrétaire de séance Philippe AROD

Début de séance à 19h00

Madame Le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux si des remarques sont à apporter au dernier compte rendu du 17 décembre 2018.

Aucune remarque n'étant prononcée, le compte rendu est donc approuvé par l'ensemble des Conseillers municipaux

CONSULTATION SUR LE PROJET « SAGE »

Le SAGE – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux-Bas Dauphin Plaine de Valence- est la feuille de route pour la gestion des ressources en eau de notre territoire.

Après plusieurs années de travail, le projet SAGE a été adopté le 18 décembre dernier par la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui réunit des élus, des usagers de l'eau et les services de l'Etat.

Les dernières étapes de son élaboration sont la consultation des collectivités et des chambres consulaires suivie d'une enquête publique.

La contribution des élus reste importante et leurs avis sont demandés dans un délai de 4 mois à compter du 27/12/2018.

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal du projet « SAGE » et de l'adhésion unanime des élus de la CLE.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou légalement représentés,

APPROUVE le projet « SAGE »

DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LA POSE DE 3 POTEAUX INCENDIE

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le SIERS a été consulté pour l'estimation de la pose de 3 poteaux incendie sur la commune, **Chemin du Prieuré, Route de Serne et Chemin des Vernets.**

Mme le Maire propose de solliciter le financement de l'Etat au titre de la D ETR(Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ou DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). Le montant approximatif s'élève à 9 605.84 € HT soit 11 527.01 € TTC

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou légalement représentés

DECIDE DE SOLLICITER le financement de l'Etat au titre de la DETF ou DSIL pour l'obtention d'une subvention

AUTORISE Mme le Maire signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette demande.



MISE AUX NORMES DE L'ÉLECTRICITÉ SUR PLUSIEURS BÂTIMENTS PUBLICS – DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DETR

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la demande de financement de l'Etat au titre de la DETR dans le cadre de la mise aux normes de l'électricité sur plusieurs bâtiments publics. Le montant estimatif est de 6 377.00 € TH (7 652.40 € TTC)

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou légalement représentés , après en avoir délibéré,

Décide de solliciter l'Etat pour l'obtention de la DETR dans le cadre de la remise aux normes de l'électricité sur plusieurs bâtiments communaux.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- ✓ M. Jean-Paul CARA-170 rue de Musan- surélévation et création de 3 chambres d'hôtes.

DECLARATION PREALABLE

- ✓ M. Jean-Marie GIE – 355 chemin d'Arthemonay – réfection toiture.
- ✓ M. Walid RAHMOUNI – 30 chemin des Bois – Aménagement du garage existant en chambre.
- ✓ M. Eddy PELETEIRO – 450 chemin des Acacias- Création d'une fenêtre et élargissement d'une fenêtre.



QUESTIONS DIVERSES

- **Participation citoyenne** - Réunion tenue le 16 janvier en présence de la Gendarmerie. 14 référents volontaires ont été désignés pour la vigilance et la surveillance de la commune.
- **Chaudière de l'école** - lors des vacances de Noël, une défaillance des pompes d'aspiration des granulés a nécessité l'intervention des agents communaux pour l'alimentation manuelle des granulés au niveau de la chaudière afin de pouvoir continuer à chauffer les locaux. Au vu des nombreux incidents survenus sur cette chaudière depuis son installation, un courrier a été fait à l'entreprise SALLEE en charge de son entretien afin de rappeler les devoirs de l'entreprise quant à la maintenance des installations.
- **Ecole maternelle** - le sens de circulation des véhicules est à revoir en imposant un cheminement prioritaire. De plus, l'emprise des chicane de protection sera augmentée.
- **Dancing de la Jaille** - Un dossier d'accessibilité de catégorie 3 est en cours. A l'issue de sa validation, les travaux devront être entrepris sous un délai maximum de 3 ans.